

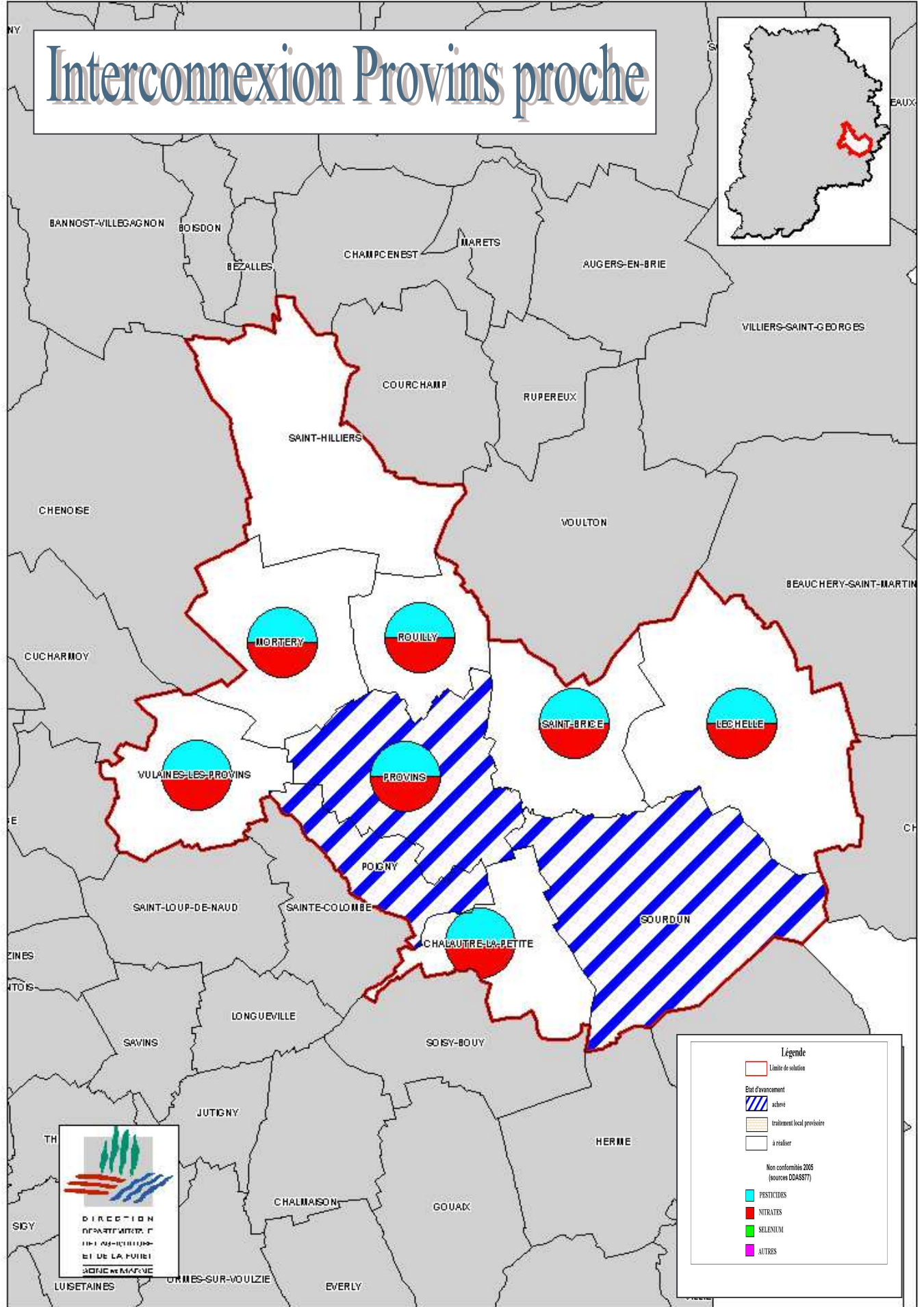
Secteur

Bassée Champagne



1. Interconnexion Provins proche
2. Interconnexion Provins étendu
3. Interconnexion + traitement Bannost
4. Interconnexion + renforcement Provins
5. Interconnexion Bray sur Seine
6. Marne
7. Interconnexion Vieux Champagne
8. Nouveau forage Melz sur Seine

Interconnexion Provins proche



Fiche d'information

Centre de production : PROVINS Nom solution : Interconnexion Provins proche
(Provins zone 1)

Maître d'ouvrage : A définir.

Communes concernées :

CHALAUTRE LA PETITE, LEHELLE, MORTERY, ROUILLY, SAINT BRICE, SAINT HILLIERS, POIGNY, PROVINS, SOURDUN, VULAINES LES PROVINS.

Nombre d'habitants : 16 167

Nature de la solution : traitement interconnexion
 interconnexion + traitement nouvelle ressource

Etat d'avancement : étudiée

- En cours d'examen pour compétence à la charge de la Communauté de Communes du Provinois (étude de faisabilité des interconnexions en cours).

Description de la solution :

- 1^{ère} zone "Provins proche" où interconnexion à partir du réseau de distribution de Provins

Origine : (étude, proposition exploitant, etc.), date de proposition :

- Etude DDAF sur le Montois et étude BETURE sur Est 77.

Avantages : Sollicitation de la ressource de Provins présentant un excédent intéressant.

Inconvénients :

Position globale des collectivités : en cours d'examen souhaite une autre solution
 accord 100 % accord partiel - préciser :

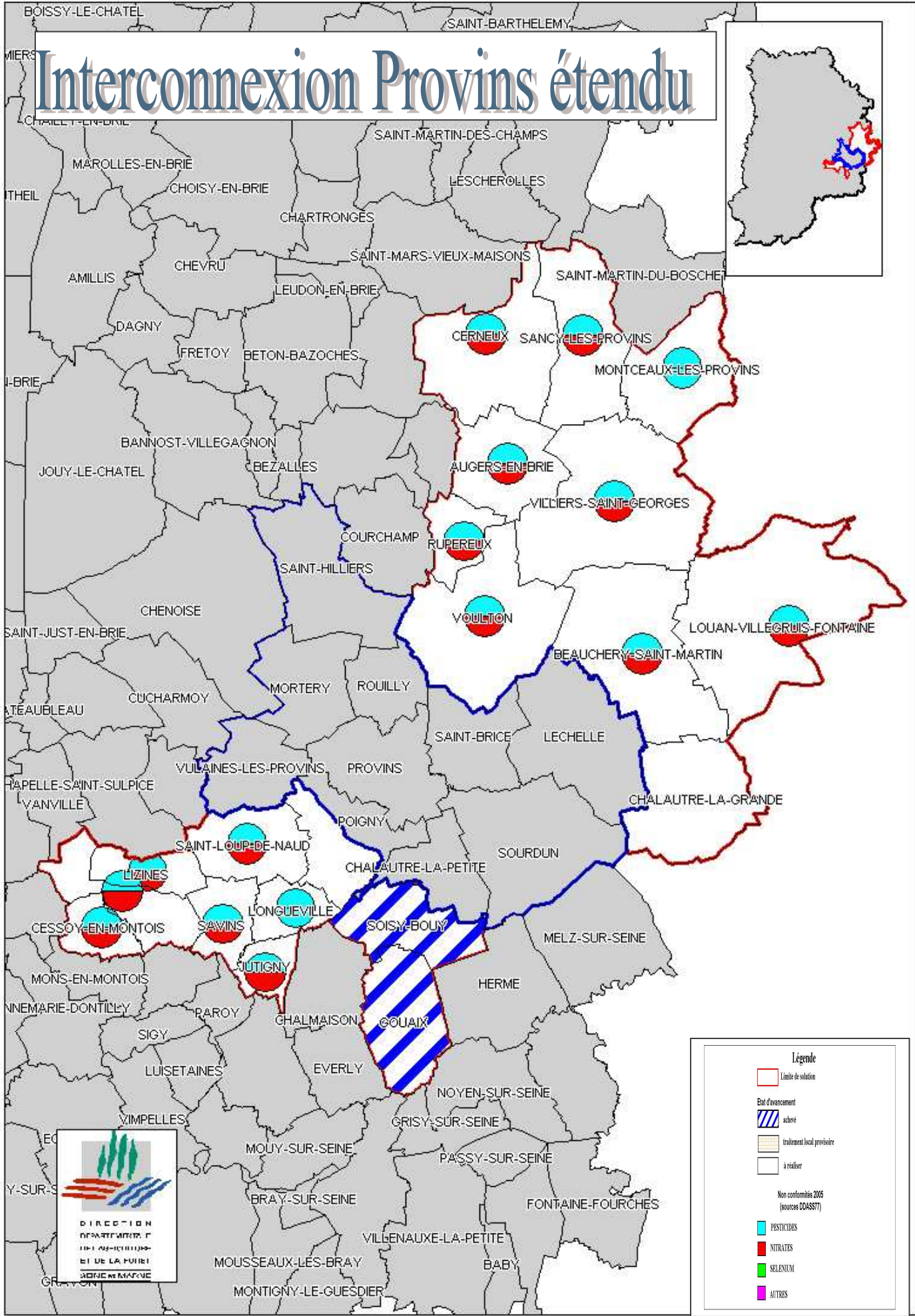
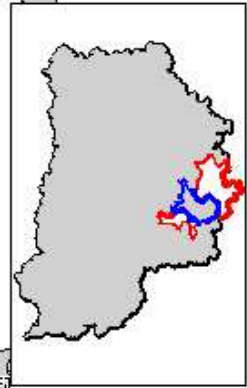
Ressource sollicitée : Bassée

Solution alternative (collectivités concernées) :

Remarques :

Certains raccordements ont déjà fait l'objet d'étude et de chiffrage (LEHELLE, SAINT BRICE, SAINT HILLIERS).

Interconnexion Provins étendu



Légende

- Limite de solution
- Etat d'avancement**
- achevé
- traitement local provisoire
- à réaliser
- Non conformités 2005 (sources CCASST)
- PESTICIDES
- NITRATES
- SELENIUM
- AUTRES

Fiche d'information

Centre de production : PROVINS Nom solution : Interconnexion Provins étendu
(Provins zone 2)

Maître d'ouvrage : A définir

Communes concernées :

AUGERS EN BRIE, BEAUCHERY ST MARTIN, CERNEUX, CESSOY EN MONTOIS, CHALAUTRE LA GRANDE, GOUAIX, JUTIGNY, LIZINES, LONGUEVILLE, LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE, MONTCEAUX LES PROVINS, RUPEREUX, SANCY LES PROVINS, SAVINS, SOGNOLLES EN MONTOIS, SOISY BOUY, ST LOUP DE NAUD, ST COLOMBE, VILLIERS ST GEORGES, VOULTON.

Nombre d'habitants : 11 518

Nature de la solution : traitement interconnexion
 interconnexion + traitement nouvelle ressource

Etat d'avancement : étudiée

- En cours d'examen pour compétence à la charge de la Communauté de Communes du Provinois (étude de faisabilité des interconnexions en cours).

Description de la solution :

- 2^{ème} zone « Provins Etendu » ou interconnexions à partir du ϕ 400 mm existant pour la zone sud ou à créer pour la zone nord

Origine : (étude, proposition exploitant, etc.), date de proposition :

- Etude BETURE sur Est 77

Avantages : Sollicitation de la ressource de Provins présentant un excédent intéressant

Inconvénients : Insuffisance éventuelle de la ressource actuelle de PROVINS

Position globale des collectivités : en cours d'examen souhaite une autre solution
 accord 100 % accord partiel - préciser :

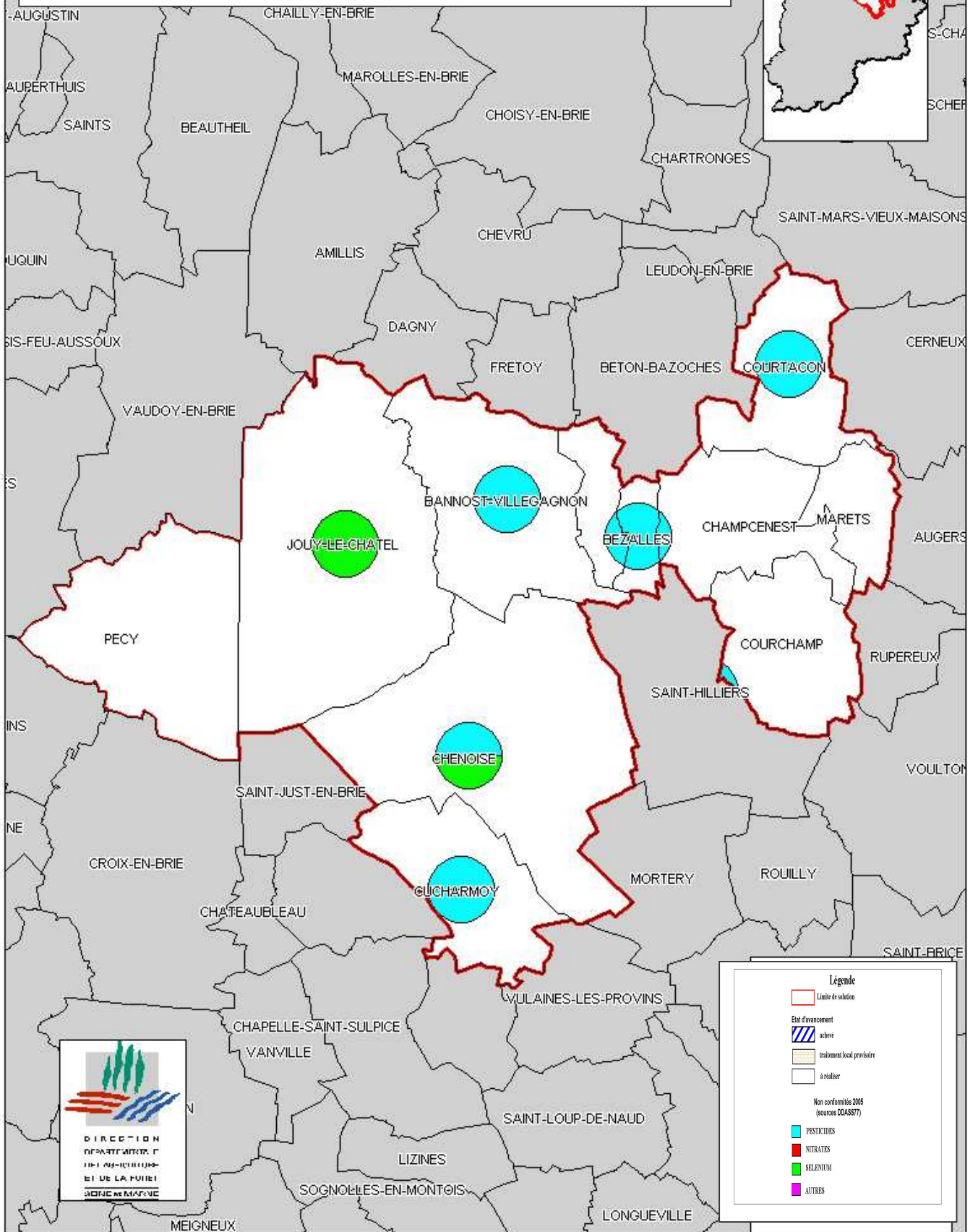
Ressource sollicitée : Bassée

Solution alternative (collectivités concernées) :

Remarques

GOUAIX alimenté en totalité par PROVINS depuis le 15 novembre 2004.

Interconnexion + traitement Bannost



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
RURAL ET DE LA PÊCHE
DE LA SEINE-MARITIME

Fiche d'information

Centre de production : **BANNOST VILLEGAGNON**

Nom solution : **Interconnexion et Traitement Bannost**

Maître d'ouvrage : à définir

Communes concernées :

BANNOST VILLEGAGNON, BEZALLES, BOISDON, CHAMPCENEST, CHENOISE, COURCHAMP, COURTACON, CUCHARMOY, JOUY LE CHATEL, LES MARETS, PECY,

Nombre d'habitants : 4 806

Nature de la solution : traitement interconnexion
 interconnexion + traitement nouvelle ressource

Etat d'avancement : **étudiée**

Description de la solution :

- Adaptation de la station de pompage de Bannost Villegagnon par modulation du débit d'exhaure
- Interconnexion de JOUY, CHENOISE, PECY et COURTACON
- Si nécessaire : traitement des phytosanitaires et du sélénium* en fonction de l'évolution de la qualité de l'eau après modification des débits

Origine : (étude, proposition exploitant, etc.), date de proposition :

.

Avantages : Forage productif. Constituera une ressource d'appoint pour la zone de PROVINS

Inconvénients : Pas de secours

Position globale des collectivités : en cours d'examen souhaite une autre solution
 accord 100 % accord partiel - préciser :

Ressource sollicitée : Champigny

Solution alternative (collectivités concernées) :

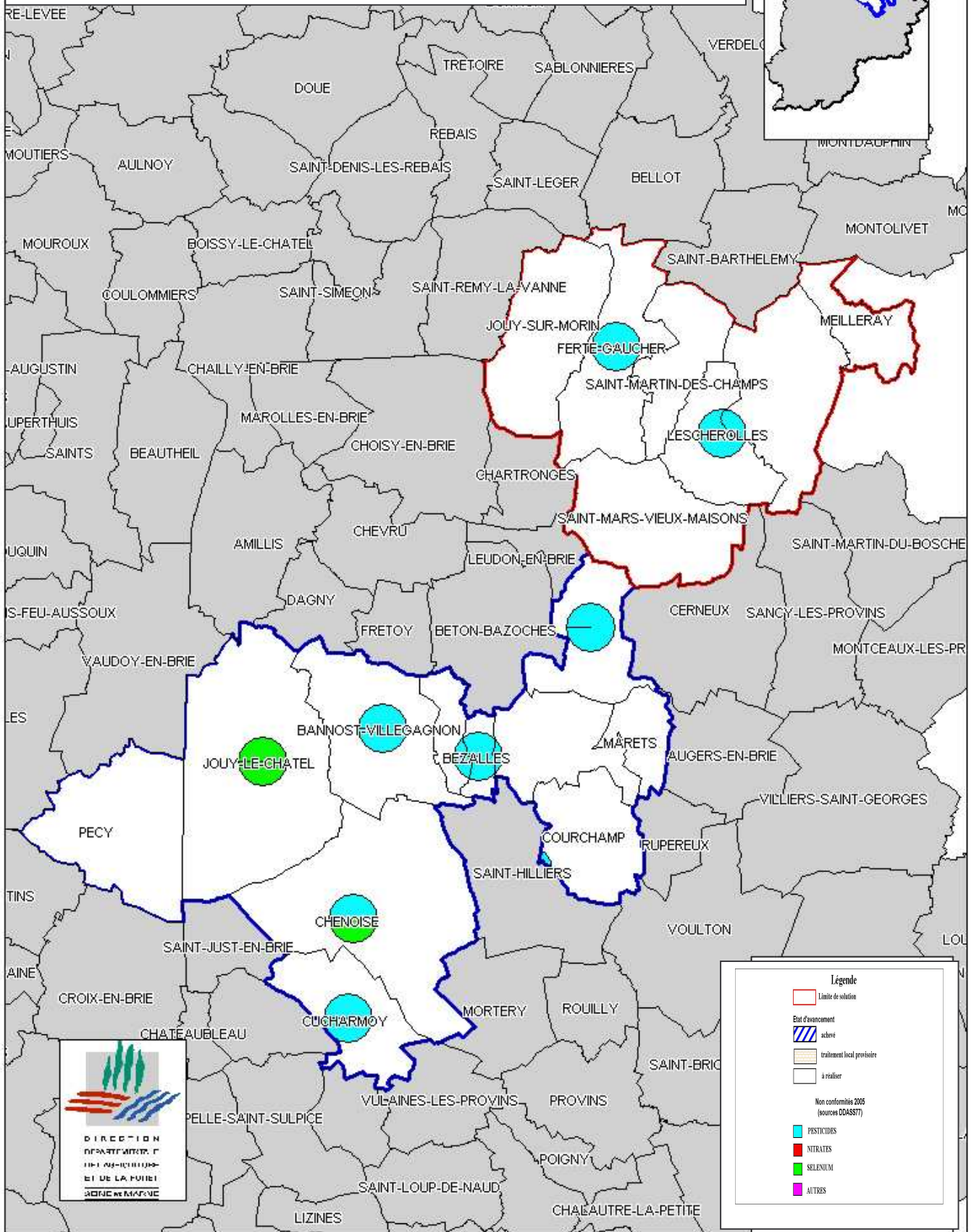
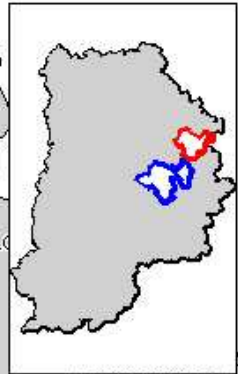
- Alimentation par la ressource de PROVINS
- PECY peut se raccorder sur GASTINS (Plateau Briard)

Remarques :

La ressource de BANNOST sera prise en compte dans la réflexion menée sur le Secteur de PROVINS

* Sous réserve de faisabilité technique et de l'autorisation des autorités sanitaires

Interconnexion + renforcement Provins



Légende

- Limite de solution
- État d'avancement
 - actif
 - traitement local provisoire
 - à réaliser
- Non conformes 2005 (sources ODASST)
- PESTICIDES
- NITRATES
- SELENIUM
- AUTRES

Fiche d'information

Centre de production : PROVINS

**Nom solution : Interco. + renforcement Provins
(Provins zone 3)**

Maître d'ouvrage : A définir

Communes concernées :

JOUY SUR MORIN, LA CHAPELLE MOUTILS, LA FERTE GAUCHER, LESCHEROLLES, MEILLERAY, SAINT MARTIN DES CHAMPS, SAINT MARS VIEUX MAISONS; + à terme zone de BANNOST VILLEGAGNON.

Nombre d'habitants : 7 035.

Nature de la solution : traitement interconnexion
 interconnexion + traitement nouvelle ressource

Etat d'avancement : à étudier

- En cours d'examen pour compétence à la charge de la Communauté de Communes du Provenois (étude de faisabilité des interconnexions envisagées).

Description de la solution :

- 3^{ème} zone « Provins étendu renforcé » avec champ captant complémentaire à terme (y compris zone de Bannost)

Origine : (étude, proposition exploitant, etc.), date de proposition :

- Etude BETURE sur Est 77

Avantages : Sollicitation de la ressource de Provins présentant un excédent intéressant

Inconvénients : Champ captant limité à terme nécessitant une ressource complémentaire

Position globale des collectivités : en cours d'examen souhaite une autre solution
 accord 100 % accord partiel - préciser :

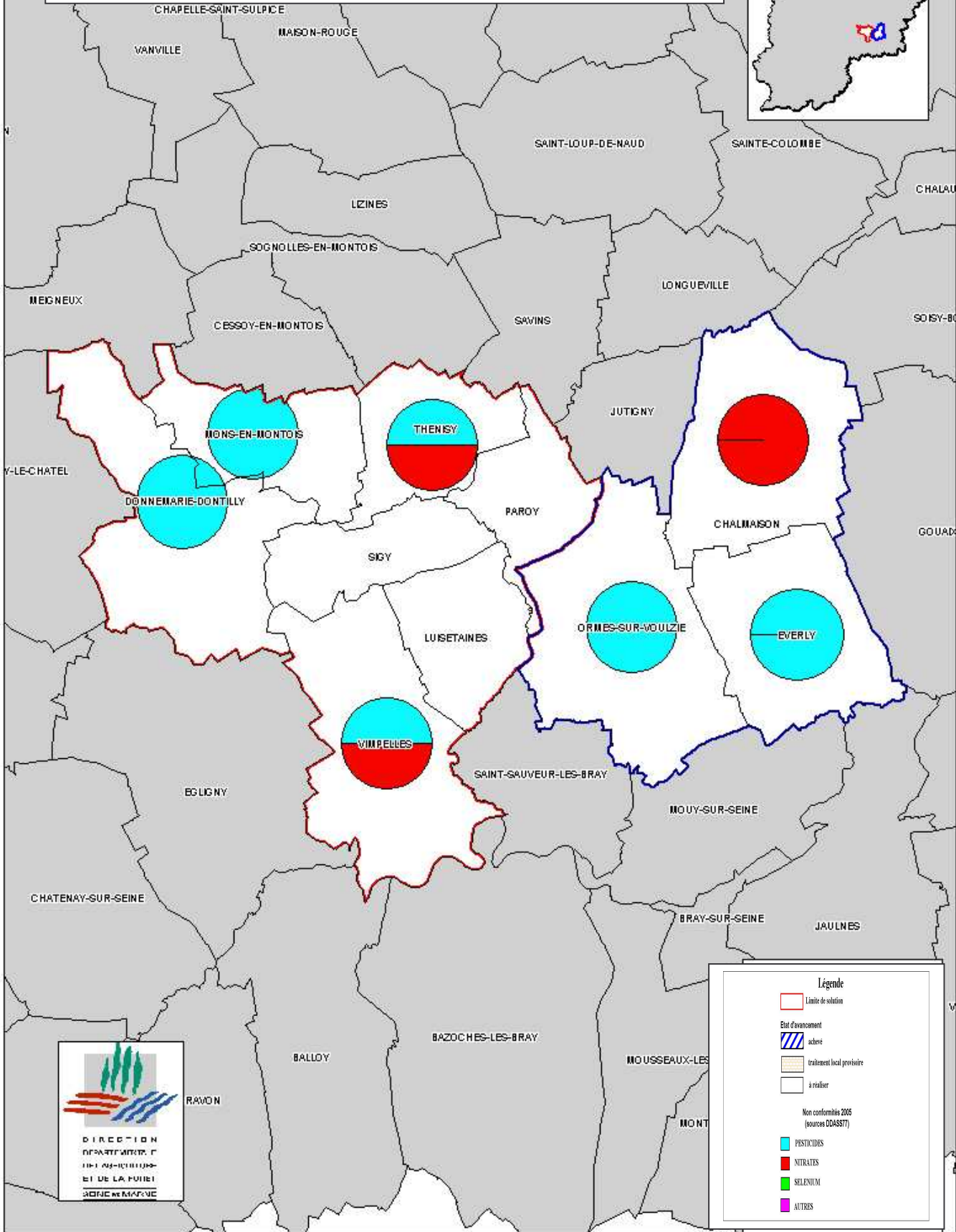
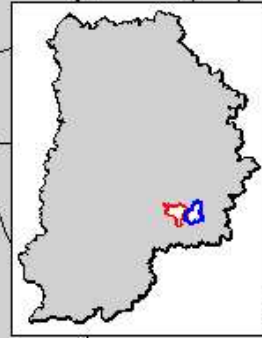
Ressource sollicitée : A terme : Bassée
Actuellement : Saint Ouen + ?

Solution alternative (collectivités concernées) :

Remarques

En phase préliminaire, on pourra étudier le raccordement de cette zone à BANNOST.
Raccordement du réseau de LESCHEROLLES sur celui de SAINT MARTIN DES CHAMPS

Interconnexion Bray sur Seine



Légende

- Limite de solution
- État d'avancement
 - achevé
 - traitement local provisoire
 - à réaliser
- Non conformités 2005 (sources DDA587)
 - PESTICIDES
 - NITRATES
 - SELENIUM
 - AUTRES

Fiche d'information

Centre de production : SIAEP DE BRAY SUR SEINE

Nom solution : Interco. Bray/Seine

Maître d'ouvrage : à définir

Communes concernées :

- | |
|--|
| (1) DONNEMARIE DONTILLY, LUISETAINES, MONS EN MONTOIS, PAROY, SIGY, THENISY, VIMPELLES,
(2) CHALMAISON, EVERLY, LES ORMES SUR VOULZIE |
|--|

Nombre d'habitants : 4 166 (1) + 2 573 (2)

Nature de la solution : traitement interconnexion
 interconnexion + traitement nouvelle ressource

Etat d'avancement : (1) Travaux prêts à commencer début 2007

(2) En cours d'étude

Description de la solution :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> (1) Création d'un Syndicat de travaux des communes du Bas Montois Interconnexion au Syndicat de Bray sur Seine.
<input type="checkbox"/> (2) Interconnexion à la ressource de Bray à étudier |
|--|

Origine : (étude, proposition exploitant, etc.), date de proposition :

- Etude Montois DDAF (2001-2002) – Etude SAFEGE 2004

Avantages : Solution intercommunale et sécurisée

Inconvénients :

Position globale des collectivités : en cours d'examen souhaite une autre solution (2)
 accord 100 % → création d'un Syndicat de travaux en cours (1)
 accord partiel - préciser :

Objectif :

Ressource sollicitée : BRAY sur SEINE (forage de JAULNES) : Craie
LES ORMES : Craie

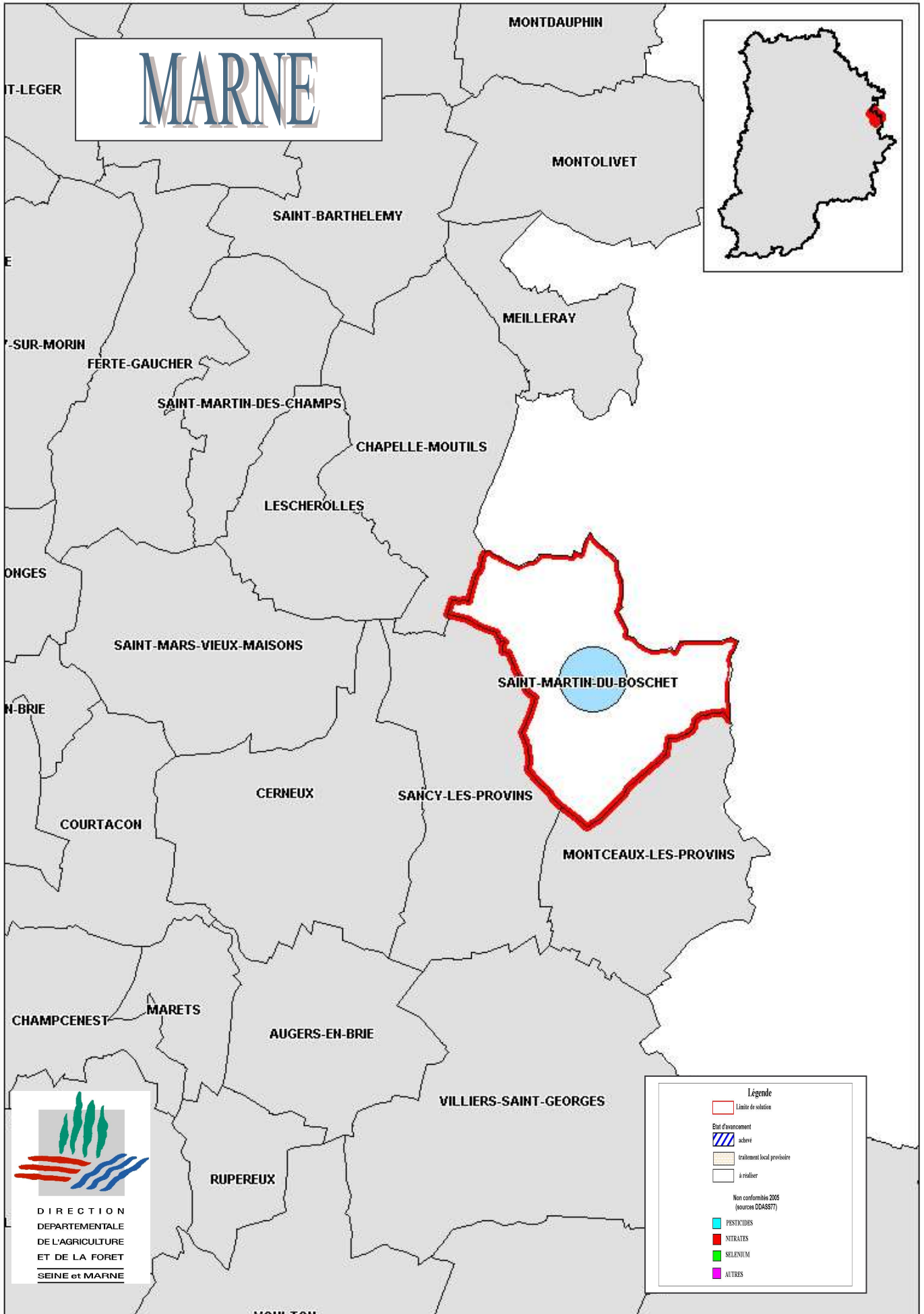
Solution alternative (collectivités concernées) :

- Nouveau champ captant à VIMPELLES
- Traitement des pesticides aux ORMES et raccordement de CHALMAISON (2)

Remarques :

(1) = A l'issue des études complémentaires: transformation en Syndicat d'achat et travaux...

(2) = Ces collectivités étudient la mise en place d'un traitement des pesticides en complément du traitement des nitrates déjà en place aux Ormes et la possibilité de se connecter sur la ressource de Noyen sur Seine.



Fiche d'information

Centre de production : MARNE **Nom solution : Marne**

Maître d'ouvrage : SIAEP DE LA BRIE CHAMPENOISE (51)

Commune concernée :

SAINT MARTIN DU BOSCHET

Nombre d'habitants/ d'abonnés : 187

Nature de la solution : traitement interconnexion
 interconnexion + traitement nouvelle ressource
 achat d'eau

Etat d'avancement : étudiée

Description de la solution :

Commune raccordée au SIAEP de la Brie Champenoise (51) depuis 1994. Mise en place d'un traitement provisoire par le fermier (SLE)

Origine : (étude, proposition exploitant, etc.), date de proposition :
Proposition fermier

Avantages :

Inconvénients :

Position globale des collectivités : en cours d'examen souhaite une autre solution
 accord 100 % accord partiel - préciser :

Ressource sollicitée :

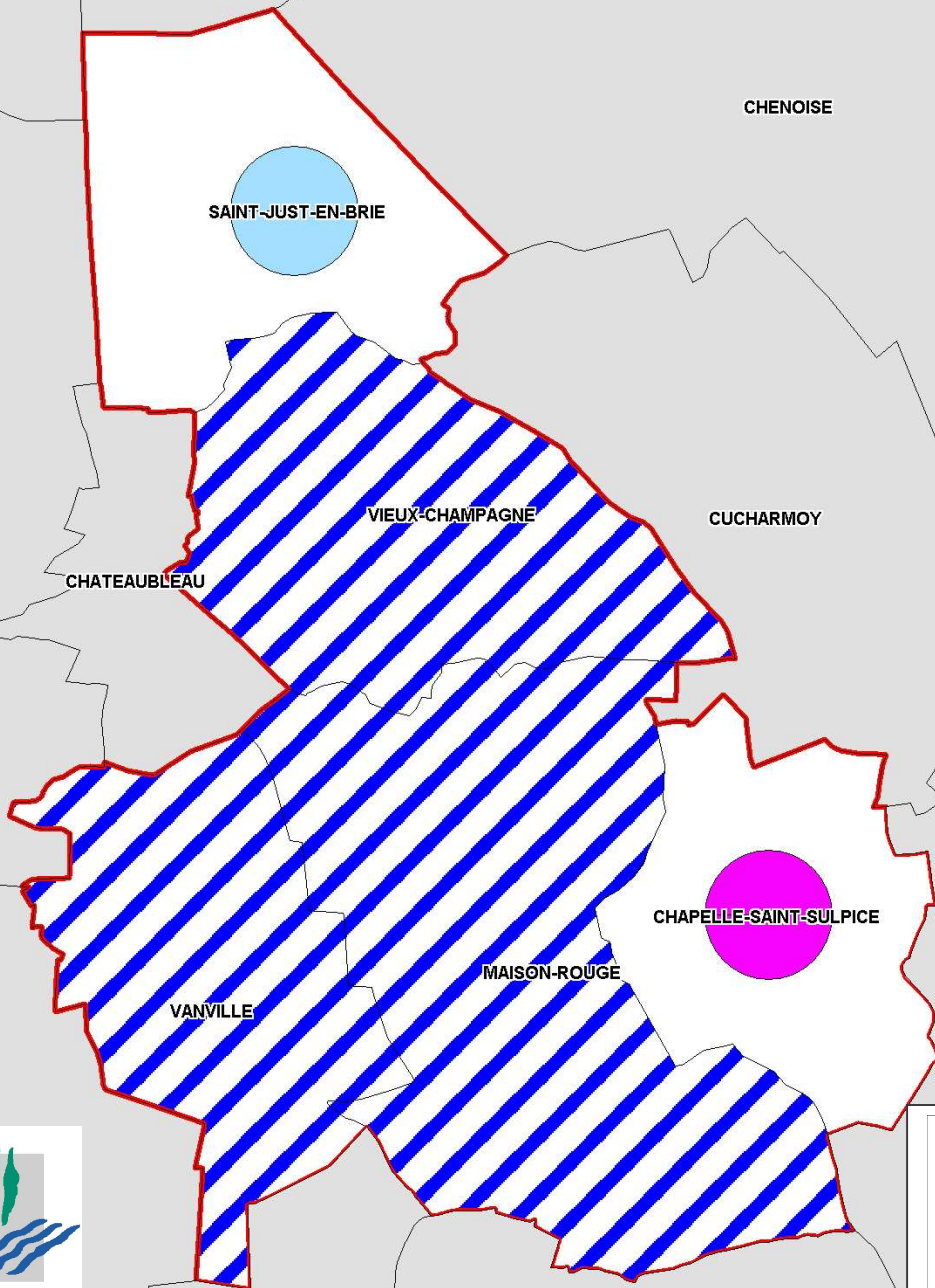
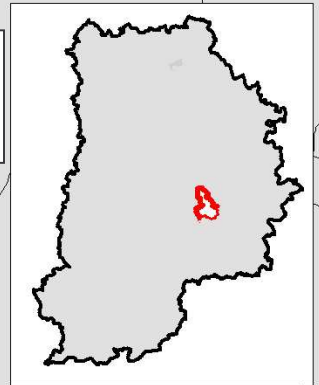
Solution alternative (collectivités concernées) :

raccordement à la ressource de PROVINS (D 400)

Remarques :

JOUY-LE-CHATEL

Interconnexion Vieux Champagne



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
SEINE et MARNE

Légende

- Limite de solution
- Etat d'aménagement
- ▨ actif
- ▨ traitement local préventif
- à réaliser

Non conformités 2005 (sources DDASS77)

- PESTICIDES
- NITRATES
- SELENIUM
- AUTRES

Fiche d'information

Centre de production : Vieux Champagne

Nom solution : Interconnexion Vieux Champagne

Maître d'ouvrage : SAINT JUST EN BRIE

Communes concernées :

CHAPELLE ST SULPICE, MAISON ROUGE, SAINT JUST EN BRIE, VANVILLE, VIEUX CHAMPAGNE.

Nombre d'habitants: 1 434.

Nature de la solution : traitement interconnexion
 interconnexion + traitement nouvelle ressource

Etat d'avancement : validée

- Travaux d'interconnexion de St Just en Brie en cours.

Description de la solution :

- Interconnexion de SAINT JUST EN BRIE à la ressource de VIEUX CHAMPAGNE
- 5 km de DN 150 mm + aménagement de la station de pompage.
- Raccordement de la CHAPELLE SAINT SULPICE

Origine : (étude, proposition exploitant, etc.), date de proposition :

- Etude DDAF (Maître d'œuvre, commune de St Just en Brie)

Avantages : Intercommunalité et sollicitation d'une ressource de bonne qualité desservant déjà VIEUX CHAMPAGNE, VANVILLE et MAISON ROUGE.

Inconvénients : Coût et incidence sur prix de l'eau.

Raccordement de LA CHAPELLE SAINT SULPICE sous réserve des capacités du forage.

Position globale des collectivités : en cours d'examen souhaite une autre solution
 accord 100 % St Just accord partiel - préciser :

Ressource sollicitée : Champigny

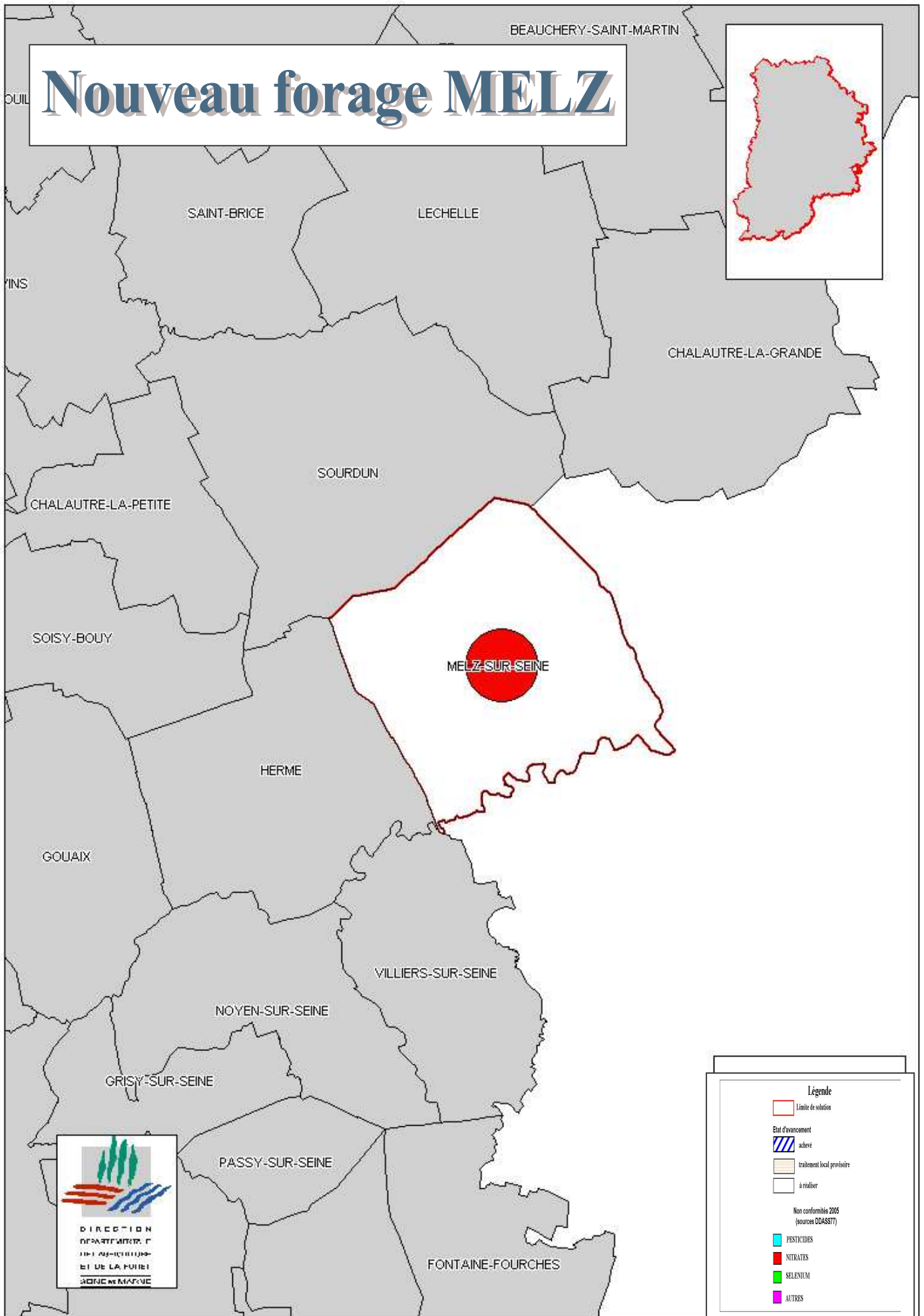
Solution alternative (collectivités concernées) :

- SAINT JUST raccordement sur secteur de NANGIS

Remarques :

En cas de dégradation de la ressource : traitement local ou raccordement sur le secteur de NANGIS.

Nouveau forage MELZ



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT
RURAL
ET DE LA PÊCHE
SEINE-ET-MARNE

Légende

- Limite de solution
- État d'avancement
 - achève
 - traitement local provisoire
 - à réaliser
- Non conforme 2005 (sources DDASS77)
 - PESTICIDES
 - NITRATES
 - SELENIUM
 - AUTRES

Fiche d'information

Centre de production : **BASSEE**

Nom solution : **Nouveau forage MELZ SUR SEINE**

Maître d'ouvrage : **Commune de MELZ SUR SEINE**

Communes concernées :

MELZ SUR SEINE

Nombre d'habitants : 339

Nature de la solution : traitement interconnexion
 interconnexion + traitement nouvelle ressource

Etat d'avancement : **à étudier**

Description de la solution :

Recherche en eau.

Origine : (étude, proposition exploitant, etc.), date de proposition :

Avantages : le site de Melz a été identifié comme ressource majeure potentielle pour la réalimentation du Sud-Est Seine et Marnais (étude Est 77).

Inconvénients :

Position globale des collectivités : en cours d'examen souhaite une autre solution :
 accord 100 % accord partiel - préciser :

Ressource sollicitée : Bassée

Solution alternative (collectivités concernées) :

Interconnexion au secteur de PROVINS

Remarques :

L'étude Est 77 qui identifiait MELZ comme une ressource majeure potentielle prévoyait la mise en place d'un traitement. Si celui-ci s'avère nécessaire il ne sera pas possible de le mettre en place (trop faible débit).